



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
COMMUNE DE COURTHEZON  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 avril 2025

**Délibération 2025-032**

Date de convocation : 09/04/2025

Membres en exercice : 29  
Votants : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 21/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Benoît VALENZUELA, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET, Sabine BONVIN Adjointes, Alain CHAZOT, Benjamin VALERIAN, Marie SABBATINI, Julien LENZI, Françoise PEZZOLI, Paul CHRISTIN, Anne-Marie PONS, Laurent ABADIE, Jérôme DEMOTIER, Christiane PICARD, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Cendrune PRIANO-LAFONT Lysiane VOISIN, Marc GELEDAN, Fanny LAUZEN, Cédric MAURIN, Catherine ZDYB, Conseillers.

Excusés :

Xavier MOUREAU pouvoir à Nicolas PAGET

José MARTINEZ pouvoir à Marc GELEDAN

Caroline FAYOL pouvoir à Paul CHRISTIN

Absents :

Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON



**APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE**

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de sa séance précédente du 18/03/2025.

Vu le procès-verbal de la séance du 18/03/2025.

Le conseil Municipal, ayant ouï l'exposé du Maire :

- **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 25/02/2025.

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.



Le Président de séance  
Nicolas PAGET